

pay



Le magazine de SIX, spécialisé en trafic des paiements — #15 — 2024

Le prélèvement à l'heure du numérique — Les paiements instantanés à la chasse aux records — Comparaison mondiale des billets en circulation — Quel est le niveau d'expertise numérique des seniors? — Construire des ponts vers le service SIC-IP

EN VISITE CHEZ

Le message clé
de l'expert en
fintech: la sécurité
avant tout

18



HEARTBEAT

Billets en circulation
dans le monde:
des évolutions diver-
gentes

20

EXPERTS ONLY

Plan d'action:
l'instrument de pla-
nification pour les
projets de trafic des
paiements suisses

11

GLOBAL PERSPECTIVES

Échange de données
financières: la
Suisse en comparai-
son internationale

15

SECTIONS

03 Sujet phare

08 Valeurs

14 Panorama

Editrice SIX Group SA, case postale, 8021 Zurich, Suisse, six-group.com/pay, pay@six-group.com Conseil Daniel Berger, SIX; Boris Brunner, direction, SIX; Laura Felber, BNS; Yoann Foumany, SECB; Pierre-Michel Gicot, BCV; Susanne Höhener, Liechtensteiner Bankenverband; Elias Niederberger, Credit Suisse (Suisse) SA; Peter Ruoss, UBS Switzerland AG; Stefan Schneider, PostFinance
Rédaction Gabriel Juri, direction, SIX Mise en page MADE Identity AG, Zurich, Suisse Lithographie Marjeta Morinc, Bâle, Suisse Impression sprüngli druck ag, Villmergen, Suisse Traductions SIX Crédits photo Claudio Bader/13PHOTO (Cover), Ornella Cacace (p. 2, 16-17), pangjee_9/iStock (p. 2-3), John Laing/Getty Images (p. 4-5), Oleh Slobodeniuk/iStock (p. 6-7), Tobias Siebrecht (p. 8) Illustrations Gregory Gilbert-Lodge (p. 12)



Le prélèvement à l'heure du numérique

TEXTE

DANIEL BERGER, HEAD ECOSYSTEM BILLING & PAYMENTS, ET
PASCAL SCHOCH, SENIOR PRODUCT MANAGER, SIX BBS SA



Imaginez que vous deviez penser à virer manuellement votre loyer, vos assurances et vos abonnements chaque mois. Ce serait plutôt fastidieux.

Heureusement, le prélèvement est là pour nous décharger de cette tâche. Mais comme tout

dans notre monde numérique, le prélèvement évolue. Des premières procédures sur papier aux solutions modernes entièrement numérisées, l'évolution du prélèvement montre comment les progrès technologiques peuvent nous simplifier la vie.

Le prélèvement est un instrument de paiement qui joue un rôle important dans les opérations de paiement depuis des décennies. Il offre au prestataire un moyen pratique de faire débiter automatiquement les paiements réguliers du compte client. Cela **facilite la vie des consommateurs et des entreprises, qui n'ont plus à se soucier de virer le montant des factures à temps ou de relancer les paiements en souffrance.** Afin d'éviter les abus et de protéger les droits des consommateurs, la loi donne également au payeur la possibilité de contester un prélèvement non autorisé dans un délai donné et de demander ainsi une annulation immédiate du prélèvement.

Progrès technologique

Alors que l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont introduit le prélèvement dès les années 1960, la Suisse a suivi en 1977. Avec l'avènement de l'informatique et de la numérisation dans les années 1980 et 1990, le prélèvement a connu une première évolution technologique. Les banques et les prestataires de services de paiement ont développé des systèmes permettant de traiter les prélèvements par voie électronique, ce qui a permis de réduire le taux d'erreur et de raccourcir le temps de traitement. Alors que le traitement était électronique, certains processus, tels que la conclusion du mandat de prélèvement requis entre le bénéficiaire et le payeur, restaient basés sur le papier. Cela n'est pas surprenant, car à l'époque, les interfaces utilisateur électroniques nécessaires à un processus numérique de bout en bout n'étaient pas encore disponibles du côté des clients. Or, les procédures papier sont connues pour être inefficaces, chronophages et donc coûteuses. Elles sont sujettes à des erreurs humaines telles que des saisies incorrectes ou incomplètes. Les documents physiques sont plus faciles à voler ou à manipuler, ce qui augmente le risque de fraude et d'abus. Ou encore, ils peuvent être perdus ou laissés quelque part en

Nous devrions considérer la numérisation et l'intégration des processus de prélèvement dans les écosystèmes numériques existants non seulement comme une nécessité, mais aussi comme une opportunité de façonner activement l'avenir des paiements.





route lors de l'envoi postal à la banque et doivent être recréés. Cela coûte du temps et de l'énergie.

Prêts pour l'avenir grâce à la numérisation totale

Dans un monde de plus en plus numérique, les solutions de prélèvement analogiques avec des processus restants basés sur le papier sont de plus en plus sous pression pour les raisons mentionnées ci-dessus. À une époque où les particuliers préfèrent les méthodes de paiement numériques et mobiles, il est essentiel que les prélèvements soient entièrement numérisés et, idéalement, intégrés dans des systèmes ou des portails clients existants, où ils trouveront une large communauté d'utilisateurs. Cela est essentiel pour minimiser les risques et les inconvénients mentionnés ci-dessus et pour améliorer l'efficacité, la sécurité et la durabilité des solutions de prélèvement.

Le prélèvement SEPA, introduit fin 2010, est un bon exemple de numérisation. Il permet le traitement électronique des prélèvements sans signature physique. Cela facilite l'intégration dans les services bancaires en ligne, les applications mobiles ou les plateformes de facturation électronique. Les consommateurs peuvent y émettre leurs prélèvements de manière autonome et simple en quelques clics, contrôler les paiements effectués, supprimer les autorisations de débit accordées si nécessaire ou faire annuler immédiatement les prélèvements non justifiés. Un autre avantage – du point de vue de l'émetteur de factures – est la possibilité d'adapter les paiements de manière flexible, ce qui est particulièrement avantageux pour les coûts variables tels que les factures d'électricité ou de téléphone. En outre, l'émetteur de factures peut vérifier en temps réel le statut des autorisations de débit accordées et les renouveler le cas échéant grâce aux fonctions correspondantes. De même, il peut consulter l'état des créances déposées. Cela améliore l'expérience client et augmente l'acceptation des prélèvements comme moyen de paiement à l'ère du numérique.

LSV+ et BDD ne sont plus d'actualité

Entre-temps, la place financière suisse a harmonisé le trafic des paiements et l'a aligné sur la norme de paiement ISO 20022. Les deux procédures de prélèvement actuelles des banques suisses LSV+ et BDD ne correspondent pas encore entièrement à cette norme. Or, l'harmonisation des normes de paiement est la base d'un trafic des paiements suisse efficace et compétitif à long terme à l'avenir. LSV+ et BDD devraient investir à nouveau dans la technologie et les formats au cours des prochaines années afin de répondre aux exigences actuelles d'une solution de prélèvement moderne.

En outre, la signature physique des autorisations de débit sur les formulaires, qui reste nécessaire pour LSV+ et BDD, ne correspond plus aux normes actuelles ni à la stratégie de numérisation du trafic des paiements. Parallèlement, la baisse du nombre de transactions montre que les utilisateurs se tournent de plus en plus vers des méthodes de paiement alternatives, plus faciles à mettre en place et à gérer. C'est pourquoi SIX, en tant qu'exploitant des procédures de prélèvement courantes, a décidé cette année, en concertation avec les organes compétents de la place financière suisse, d'arrêter LSV+ et BDD à la fin septembre 2028. Cette décision reflète la tendance générale à l'abandon des méthodes de paiement traditionnelles au profit de solutions numériques modernes.

Les solutions numériques ont la cote

Concrètement, cet arrêt signifie que les prélèvements LSV+/BDD ne seront possibles que jusqu'au 30 septembre 2028. Cela ne signifie toutefois pas la fin du prélèvement en Suisse. Même si le nombre de prélèvements traités par SIX a stagné ou diminué ces dernières années, les procédures représentent toujours, du point de vue de SIX, une option de paiement importante avec divers avantages pour le payeur et le bénéficiaire. Nous pensons donc que les processus de prélèvement resteront attractifs pour des cas

d'application spécifiques. Pour pouvoir satisfaire durablement la demande de solutions de prélèvement, il faut toutefois des solutions efficaces et entièrement automatisées qui, dans l'idéal, peuvent être intégrées facilement et donc à moindre coût dans les portails clients existants. Ce n'est pas le cas du LSV+/BDD.

Avec eBill Direct Debit, SIX lancera toutefois mi-2025 une nouvelle procédure de prélèvement numérique qui répondra aux exigences accrues. Intégré de manière pragmatique dans l'écosystème eBill existant, avec lequel plus de 3,5 millions de foyers sont déjà familiarisés, eBill Direct Debit sert à automatiser le prélèvement des créances récurrentes. Les autorisations de débit nécessaires à cet effet peuvent être facilement mises en place et gérées numériquement dans eBill, tant par les émetteurs que par les destinataires de factures.

Potentiel

Les prélèvements ont le potentiel de jouer un rôle important dans le monde numérique de demain, notamment en interaction avec les paiements instantanés. Mais pour cela, il faut des processus entièrement numériques et intégrés qui répondent à la fois aux exigences accrues de clients souhaitant une solution facile à utiliser et à celles d'une exploitation efficace et donc rentable. Nous devrions considérer la numérisation et l'intégration des processus de prélèvement dans les écosystèmes numériques existants non seulement comme une nécessité, mais aussi comme une opportunité de façonner activement l'avenir des opérations de paiement et d'anticiper les besoins des parties prenantes à ces opérations. 🌐







Découvert en Chine il y a 5000 ans, le thé servait à la fois de boisson et de moyen de paiement. Fabriquée à partir de feuilles de thé séchées, broyées, tamisées, traitées à la vapeur et compressées, la brique de thé symbolisait la prospérité et le statut social. Cette monnaie comestible comportait des motifs en relief qui donnaient des informations sur son poids, sa qualité ou sa valeur. Ainsi, au siècle dernier, un Tibétain pouvait encore acheter huit canards avec une brique standard typique de 300 grammes.

8

Construire des ponts avec l'«Instant Payments Bridge»

Connaissances requises

- Compréhension de l'utilisation du service SIC-IP
- Connaissance des différents acteurs de l'écosystème des paiements.

Depuis le 20 août 2024, plus de 60 établissements financiers suisses proposent des paiements instantanés. D'autres devraient s'y ajouter d'ici la mi-2025. Le jour du lancement, les établissements ont compensé avec succès 3308 paiements, et trois jours plus tard, la barre des 10 000 paiements était atteinte. Le temps de traitement moyen (mesuré entre l'entrée dans le système SIC et la sortie du message après compensation et règlement) est passé d'un peu plus de 2 secondes au départ à 1,6 seconde en septembre, le temps utilisé par SIC étant inférieur à 20 millisecondes. Le nombre de transactions compensées s'est stabilisé le même mois à un niveau élevé à quatre chiffres, parfois à un niveau bas à cinq chiffres; le montant moyen d'un paiement instantané était d'environ 1200 francs suisses, et des transactions d'un montant de plus de 230 millions de francs ont eu lieu sur l'ensemble du mois.

La force de l'habitude

Le comportement des acteurs du marché en dehors du secteur financier est également intéressant. En ce qui concerne les payeurs, il apparaît qu'ils conservent des schémas de comportement de longue date lorsqu'ils déclenchent des paiements instantanés. Ainsi, les paiements quotidiens effectués le week-end chutent régulièrement à seulement 2000-4000 transactions par jour, alors que le nombre de transactions le lundi et le vendredi se situe tout aussi régulièrement dans une fourchette à cinq chiffres. À cela s'ajoute le fait que, malgré une disponibilité 24 heures sur 24, la

majeure partie des paiements est toujours effectuée pendant les heures de bureau (entre 08h00 et 16h00). Il est certain que ce comportement, qui a beaucoup à voir avec l'habitude, changera au fil du temps – et pour le système instantané, le moment précis où il y a plus ou moins de paiements n'est pas particulièrement pertinent.

Au-delà de la banque en ligne

Les cas d'utilisation sont encore limités à ce stade initial. Ils se concentrent presque exclusivement sur les fonctions de banque en ligne des établissements financiers qui ont déjà lancé une offre pour leurs clients. La capacité instantanée de l'infrastructure centrale et des banques affiliées n'est pas encore suffisante pour la diffusion du nouveau mode de paiement à la caisse dans le commerce de détail ou dans le commerce électronique.

Le Conseil d'administration de SIX Interbank Clearing a donc discuté très tôt de la manière dont le nouveau service SIC-IP pourrait à l'avenir être mis à la disposition des fournisseurs de solutions de paiement (Payment Schemes) intéressés pour les paiements de compte à compte.

Le projet «Scheme on Scheme» a été lancé en octobre 2023. Il a étudié les possibilités d'un accès standardisé et non discriminatoire pour les Payment Schemes et a évalué dans quelle mesure le service SIC-IP pouvait être adapté pour traiter à l'avenir les paiements via des Payment Schemes. Outre l'objectif de promouvoir l'utilisation et la diffusion des paiements instantanés, l'idée était que l'exploitation de nouveaux cas d'application favorise l'innovation et minimise les risques de contrepartie.

Par la suite, l'équipe de projet a élaboré le concept d'un «Instant Payments Bridge» pour le service SIC-IP en étroite collaboration avec la Banque nationale suisse ainsi qu'avec quelques établissements financiers et onze acteurs du marché qui avaient répondu à une invitation à collaborer. Ils ont défini trois principes de conception de base (livraison toujours via des participants standard SIC, focalisation sur les paiements de compte à compte et pas de fonctions d'autorisation dans le système SIC) et ont discuté de différentes exigences. Celles-ci se sont focalisées d'une part sur certaines fonctions lors de

la transmission des messages (p. ex. références E2E ou identification des Payment Schemes dans le message de paiement) et d'autre part sur des interfaces judiciaires (p. ex. standard de marché pour la communication entre l'établissement financier et les Payment Schemes ou disponibilité de messages de confirmation via une interface entre SIC et les Payment Schemes – désignée dans le concept comme «Confirmation API»). SIX a finalement mis à disposition le concept sommaire élaboré à la mi-août 2024 sous la forme d'une procédure de consultation. Les parties intéressées avaient jusqu'à fin septembre 2024 pour soumettre leurs commentaires et leurs idées.

Une forte participation

Pas moins de vingt entreprises et organisations ont contribué à la consultation sur le concept général. Les participants à la consultation provenaient de différents secteurs de l'écosystème des paiements. Ainsi, huit établissements financiers, quatre Payment Schemes et trois sociétés de logiciels ont apporté leur contribution. Cinq autres organisations entraient dans la catégorie «Autres», dont un grand prestataire de services qui ne peut être clairement classé dans aucune des catégories susmentionnées, ainsi qu'une importante association professionnelle suisse. La forte participation et le fait que tous les participants ont salué le concept général et que beaucoup l'ont même considéré comme une «évolution nécessaire» montrent clairement que le développement d'un «Instant Payments Bridge» est utile, voire nécessaire.

Défis professionnels

Qu'en est-il des contributions concrètes au concept général? Tout d'abord, il faut savoir que l'évaluation des réactions et la déduction des premières mesures concrètes prendront certainement un certain temps. Nous sommes confrontés au défi d'évaluer un corpus de textes libres de plus de 100 pages A4, ce qui ne peut pas être réalisé du jour au lendemain, même avec les outils d'intelligence artificielle les plus modernes. Cela s'explique notamment par le fait que la consultation a été lancée sur la base d'idées plutôt vagues et non de contenus spécifiés en détail.

De nombreux participants ont expressément critiqué cette situation, ont posé de nombreuses questions et ont parfois demandé une nouvelle consultation. D'un autre côté, cette procédure – plutôt inhabituelle, il est vrai – semble avoir suscité des critiques très fondées et constructives et encouragé les idées créatives, ce qui est certainement un grand avantage à ce stade précoce.

De même, il est d'ores et déjà visible que les opinions des différents acteurs du marché sont souvent très différentes et parfois contradictoires. Par exemple, en ce qui concerne l'idée d'une norme de marché pour l'interface entre les Payment Schemes et les établissements financiers, l'éventail des opinions va de l'exigence que SIX la définisse, l'impose et la gère, à l'affirmation qu'il vaut mieux laisser cette tâche au marché libre.

Presque toutes les opinions majoritaires ont leur contraire, par exemple en ce qui concerne la fonction d'une «Confirmation API», que 14 participants considéraient comme judicieuse, voire nécessaire, alors que trois contributeurs déconseillent clairement sa mise en œuvre, surtout en raison des coûts supplémentaires qu'elle engendrerait. Les divergences d'opinion apparaissent également dans l'évaluation du calendrier publié: alors que certains critiquent le fait que le planning prévoit une période beaucoup trop longue pour amener les premières mises en œuvre à maturité commerciale, il y a aussi quelques voix isolées qui qualifient le concept de potentiellement «prématuré», car il faut encore acquérir davantage d'expérience avec les paiements instantanés.

Procédure à suivre

Il est évident que non seulement le secteur financier, mais aussi l'ensemble de l'économie, sont confrontés à un défi de taille: tenir compte de tous les points de vue tout en trouvant un compromis acceptable pour tous les participants. Cela n'a rien d'inhabituel pour une œuvre commune comme le système SIC. Mais le fait qu'avec les paiements instantanés et les processus de bout en bout qui y sont liés, de nombreux autres acteurs du marché souhaitent voir leurs intérêts pris en compte, élève ce processus à un niveau sans précédent.

En collaboration avec la Banque nationale, l'équipe responsable chez SIX prendra tout d'abord le temps d'évaluer sérieusement les contributions et de les mettre à la disposition du public dans un rapport de consultation. D'ici la fin de l'année, ce thème occupera certainement une large place au sein du Conseil d'administration, et il est envisageable que dès le premier trimestre 2025, les premiers groupes de travail commencent à approfondir certains thèmes concrets.

Une chose est claire: ni la Banque nationale, ni SIX, ni aucun autre acteur du marché ne peut, à lui seul, avoir une vue d'ensemble des besoins de l'ensemble du marché dans ce contexte et fournir la bonne solution par le biais de directives ou d'une mise en œuvre technique. Pour ce faire, il faut – bien entendu en tenant compte de toutes les prescriptions en matière de droit des cartels et de la concurrence – une coopération extraordinaire entre les acteurs les plus divers, des établissements financiers aux bénéficiaires de paiements issus des secteurs les plus variés, en passant par le secteur des logiciels et les fournisseurs de solutions de paiement. Tout cela dans le but d'étendre l'utilisation des paiements instantanés, d'encourager l'innovation, de minimiser les risques de contrepartie et de rendre le trafic des paiements de l'avenir aussi efficace que possible pour toutes les parties concernées.

THOMAS HILDEBRANDT,
HEAD PAYMENTS SOLUTIONS, SIX

Plan d'action: l'instrument de planification pour les projets de paiements

Fin septembre, SIX a mis à jour le plan d'action «Trafic des paiements en Suisse» sur son site Internet. Outre la date d'arrêt des procédures de prélèvement LSV+/BDD, désormais fixée, il intègre les derniers développements concernant l'introduction de l'«adresse hybride» dans le trafic des paiements national et international, les délais de transition adaptés dans les Swiss Payment Standards ainsi que le plan de migration du service RBTR SIC de la plateforme SIC4 à la plateforme SIC5 avec le lancement réussi des paiements instantanés. La migration vers le Swiss Secure Finance Network (SSFN) est terminée et n'est donc plus visible. Ainsi, toutes les personnes intéressées par le trafic des paiements disposent à nouveau d'une vue d'ensemble actualisée sur les développements des prochaines années.

La publication de cette nouvelle version ne marque toutefois pas la fin de la planification, mais constitue la base d'un nouveau cycle. Le trafic des paiements suisse est étroitement lié à l'évolution internationale, sous l'impulsion du SEPA ou de Swift. Les développements d'autres infrastructures de marché et systèmes de banques centrales sont également d'une grande importance pour SIC. Comme la Suisse mise systématiquement sur les normes ISO – comme ISO 20022 pour les formats de message, ISO 13616 pour l'IBAN, ISO 4217 pour les codes de monnaie ou ISO 11649 pour la référence du créancier –, le développement international de ces normes a une influence directe sur les directives et les mises en œuvre suisses.

Une vision à travers les fourrés

Le plan d'action fournit également des indications précieuses pour la planification de la conversion en Suisse. Il apparaît par exemple rapidement qu'en raison de la mi-

gration prévue de tous les services SIC vers la nouvelle plateforme en novembre 2026, il n'est pas recommandé d'apporter des modifications profondes aux services dans le même laps de temps. Les membres des comités nationaux et internationaux disposent ainsi d'une base pour la prise de décision et l'argumentation de la position suisse.

Le plan d'action a vu le jour en 2020. Au sein des organes suisses du trafic des paiements, sous la direction du Conseil d'administration de SIX Interbank Clearing, les changements à venir étaient certes connus, mais il était difficile d'avoir une vue d'ensemble de toutes les interactions: les interdépendances entre la migration ISO 20022 chez Swift ou chez TARGET, le changement de la version des messages ISO 20022 dans SIC et dans les schémas SEPA qui en découle, les adaptations et les extensions des schémas SEPA, l'obligation souhaitée d'utiliser l'adresse structurée, la suppression de BV/BVR et son remplacement par la QR-facture, l'introduction des paiements instantanés dans SIC ou le passage à SSFN.

Des experts de différents établissements financiers et de SIX ont élaboré, avec l'aide d'une direction de projet externe, la structure et les éléments constitutifs du plan d'action et ont défini les priorités thématiques. Elle a d'emblée rencontré un grand écho au niveau national et international – notamment en ce qui concerne l'accessibilité et la transparence.

L'attention est si grande que les ajustements majeurs sont d'abord soumis au Conseil d'administration pour approbation. Tous les comités utilisent le plan d'action pour leur propre planification. Il s'agit moins de prendre des décisions sur le contenu que d'identifier les interdépendances et de déterminer le moment optimal pour la mise en œuvre de nouveautés.

Un guide pour les banques

Pour les responsables des normes chez SIX et leurs partenaires dans les banques, le plan d'action sert de guide de planification. De bonnes normes et directives doivent soutenir l'évolution du marché à long terme et non l'entraver. Il est donc d'autant plus important d'identifier ces évolutions à l'avance et d'anticiper les changements nécessaires. Les adaptations soudaines et profondes sont coûteuses et nécessitent des ressources importantes. Les pro-

jets préparés et coordonnés sur une plus longue période entraînent moins de dépenses et présentent même souvent des avantages pour tous les acteurs du marché.

Le plan d'action permet également d'identifier certaines questions de fond. Après que Swift et les organes du SEPA ont décidé d'introduire l'adresse hybride, il était clair que le trafic des paiements suisse suivrait également et adopterait les dates d'introduction et de conversion prévues. Il en a résulté d'autres adaptations, par exemple pour la migration vers les messages ISO 20022 avec une adaptation de la phase parallèle ou l'acceptation prolongée de l'adresse non structurée.

La version de travail interne utilisée dans les comités couvre plus d'aspects que le plan d'action publié. D'une part, elle inclut des domaines pour lesquels aucun changement n'est prévu, mais qui pourraient avoir un impact sur le développement. D'autre part, elle prend également en compte les développements pour lesquels aucune décision n'a encore été prise et qui ne peuvent donc pas être publiés. Au fil du temps, le plan d'action s'est révélé extrêmement utile. Alors que pour Swift, TARGET et l'espace SEPA, les dates d'introduction ont dû être repoussées à plusieurs reprises, la place financière suisse a pu lancer tous les projets comme prévu.

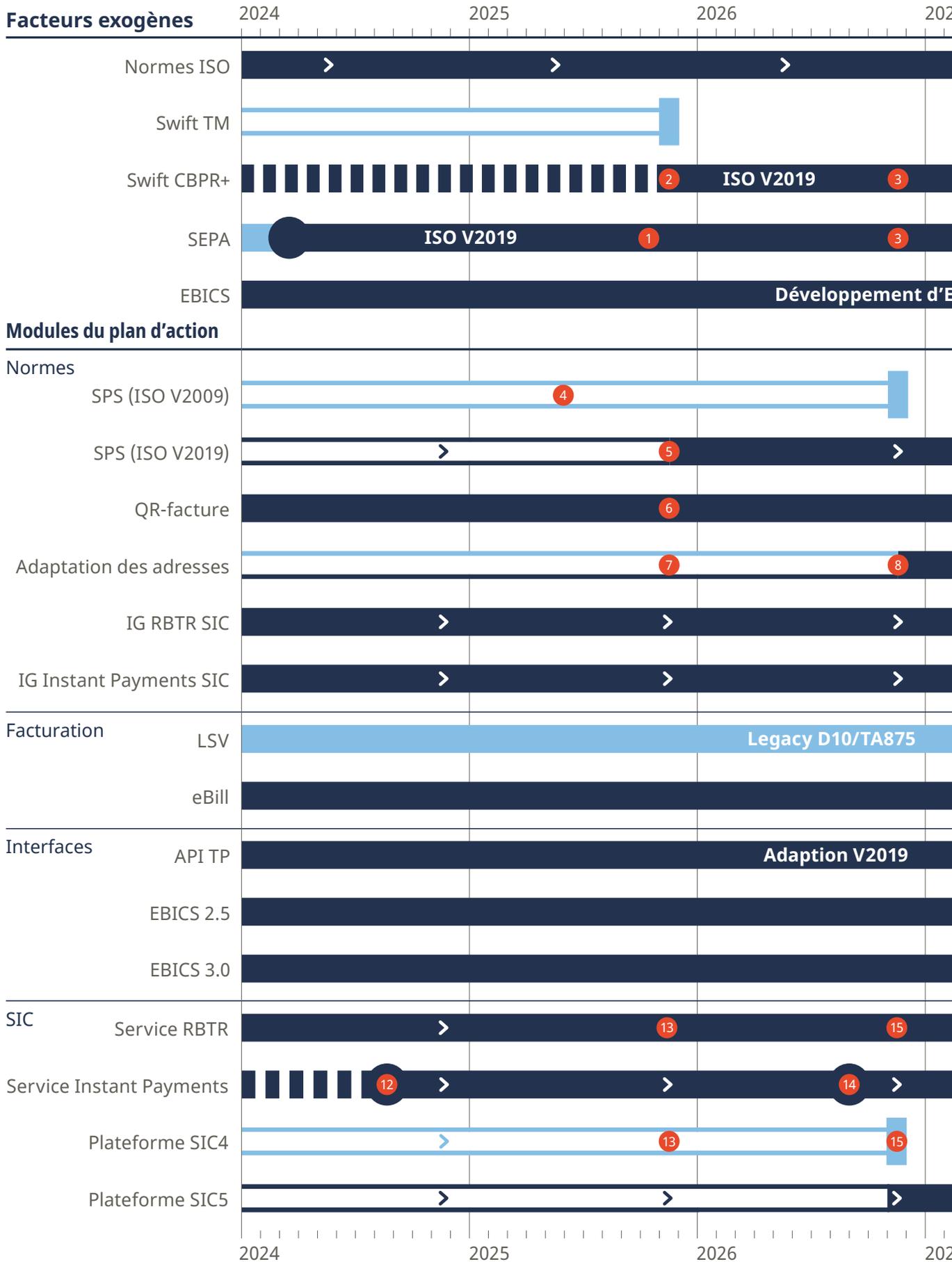
La préparation de la prochaine mise à jour a déjà commencé. Il apparaît déjà que de nouveaux facteurs d'influence, tels que HVPS+ en tant que plateforme d'harmonisation pour les infrastructures ou le développement d'EBICS 4.0 vont occuper le devant de la scène. Alors que la migration Swift sera bientôt terminée, du moins pour les messages d'instruction, la consolidation prévue de la plateforme SIC et la date butoir de 2026 pour toutes les banques de paiement pour les paiements instantanés préfigurent également l'évolution nationale pour les deux prochaines années.

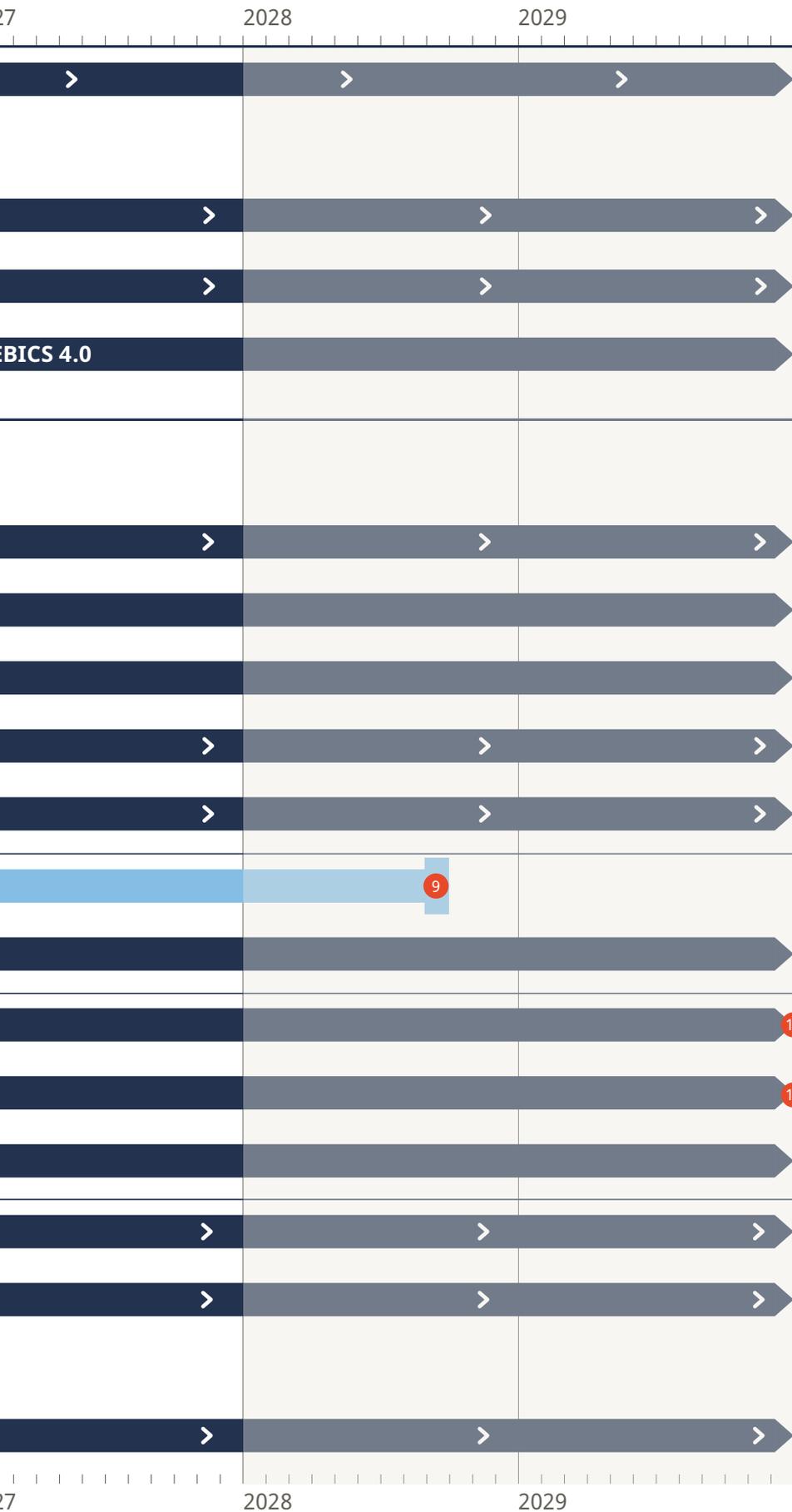
MARTIN WALDER, HEAD BILLING & PAYMENTS STANDARDS, SIX



**PLAN D'ACTION
INTERACTIF**

Plan d'action trafic des paiements





Planification 2028/2029 encore ouverte

Version précédente

Phase parallèle

Introduction optionnelle

Utilisation

Disponibilité technique

Introduction

Mise à jour

Mise hors service

- 1 oct. 2025: introduction d'adresses hybrides
- 2 nov. 2025: introduction d'adresses hybrides et fin de migration «instruction messages»
- 3 nov. 2026: fin d'adresses non structurées. Obligation d'utiliser des adresses structurées ou hybrides
- 4 nov. 2022–nov. 2026: utilisation de la version actuelle et des nouvelles versions de messages dans l'interface. La dernière date d'exécution doit être antérieure à nov. 2026
- 5 nov. 2025: recommandation d'utilisation pour les nouveaux déploiements et services
- 6 nov. 2025: introduction de la version 2.3 des Implementation Guidelines
- 7 nov. 2025: introduction d'adresses hybrides
- 8 nov. 2026: fin des adresses non structurées. Obligation d'utiliser des adresses structurées ou hybrides
- 9 sept. 2028: dernière date possible d'encasement des prélèvements LSV+/BDD existants
- 10 autres adaptations analogues à SPS
- 11 nouvelles offres sur EBICS 3.0 seulement
- 12 août 2024: paiements instantanés obligatoires > 500 000 TRX
- 13 nov. 2025: uniquement des demandes de modification minimales dans la mise à jour annuelle
- 14 sept. 2026: paiements instantanés obligatoires < 500 000 TRX
- 15 nov. 2026: migration du service RBTR sans demandes de modification vers la plateforme SIC5 et arrêt de la plateforme SIC4 après la période de fallback

Une valeur ajoutée dans l'euro numérique?

Si la majorité des professionnels et des cadres des banques allemandes interrogés s'attendent à l'introduction de l'euro numérique d'ici la fin des années 2020, 44 % d'entre eux n'y voient actuellement aucune valeur ajoutée claire. C'est ce qu'a constaté l'institut «ibi research» de l'université de Ratisbonne dans sa nouvelle étude. 70 % considèrent que l'un des plus grands moteurs de changement sont les paiements instantanés et 86 % estiment que l'utilisation de wallets va fortement augmenter au cours des deux ou trois prochaines années.



Informations complémentaires

L'avenir appartient aux paiements instantanés, aux wallets et aux paiements P2P

Selon Capgemini, les paiements instantanés représenteront environ 22 % des paiements sans numéraire dans le monde d'ici 2028. Les précurseurs sont le Brésil et l'Inde. Dans son «World Payments Report 2025», la société de conseil et de services identifie en outre les wallets et les paiements P2P comme des moteurs importants. Dans l'UE en particulier, des mesures réglementaires favoriseraient l'interconnexion et l'efficacité croissantes de l'écosystème, encourageraient l'innovation et protégeraient les consommateurs.



Informations complémentaires



Selon le Boston Consulting Group, le passage des espèces aux paiements numériques stagne également en Europe. Cela limite l'un des principaux moteurs de croissance du secteur financier.

L'étude «Future of Finance» de SIX examine pour la troisième fois les attentes futures des cadres supérieurs du secteur financier. Près de 90 % des personnes interrogées estiment que la technologie des registres distribués sera pertinente pour leur entreprise au cours des trois prochaines années – 17 % l'estiment également pertinente pour une utilisation dans le trafic des paiements et les services de trésorerie. Parmi les plus grands moteurs de croissance figure également la finance intégrée, qui a gagné le plus de places depuis l'enquête d'il y a un an.



Informations complémentaires



Informations complémentaires



Les seniors sont plus technophiles qu'on ne le pense

Selon une opinion largement répandue, les seniors utilisent peu les moyens de paiement numériques. En fait, la génération silencieuse, les baby-boomers et la génération X sont souvent moins technophiles que les plus jeunes, car ils n'ont pas grandi avec les systèmes numériques actuelles et ont donc moins de points de contact avec elles. Les préoccupations en matière de sécurité et la complexité des nouvelles technologies sont des raisons fréquentes de cette réticence. De plus, ces groupes d'âge ont souvent plus de mal à s'adapter à l'évolution rapide des technologies et à en apprendre de nouvelles.

Mais de plus en plus de personnes âgées s'intéressent aux moyens de paiement numériques et les utilisent, même dans les pays de la région DACH, connus pour privilégier les espèces. En 2017, selon la Banque nationale suisse, seuls 20 % environ des personnes de plus de 65 ans

utilisaient régulièrement des méthodes de paiement sans contact. Aujourd'hui, ils sont déjà plus de 60 %. En Autriche et en Allemagne, l'évolution a été similaire sur la même période: les chiffres correspondants sont passés respectivement de 20 % à 55 % et de 15 % à 50 %. Les pays germanophones se situent ainsi nettement en dessous de la moyenne européenne d'environ 70 %, indiquée par le World Payments Report 2023 de Capgemini et BNP Paribas. Ce chiffre doit toutefois être considéré de manière critique, car non seulement l'Allemagne, mais aussi les autres pays les plus peuplés d'Europe se situent nettement en dessous. Seuls les pays nordiques, où l'acceptation des méthodes de paiement sans espèces est traditionnellement élevée, affichent des valeurs supérieures à la moyenne. La Norvège est à 75 %, la Suède à 80 %. Le Danemark et la Finlande suivent avec 70 % chacun.

En Amérique du Nord, l'utilisation dans les tranches d'âge décrites est d'environ 65 %. Les pays d'Asie-Pacifique, comme le Japon et la Corée du Sud, affichent un taux d'environ 60 %. L'Amérique latine ferme la marche avec une utilisation encore plus faible, mais également en hausse. Environ la moitié des personnes âgées y effectuent des paiements sans contact. Toutes les régions du monde ont un point commun: la tendance à l'abandon des espèces au profit des méthodes de paie-

ment sans contact semble inéluctable, y compris chez les seniors.

Selon le rapport, le volume des transactions sans numéraire devrait augmenter de 15 % par an dans le monde d'ici 2027. L'expansion des paiements instantanés, l'introduction de la norme ISO 20022 et la prolifération de méthodes de paiement telles que les wallets, les codes QR et les paiements de compte à compte soutiendraient également cette tendance. Malgré la croissance, les entreprises sont confrontées à certains défis, comme la forte pression sur les coûts et les revenus. Cela laisse peu de place à l'innovation.

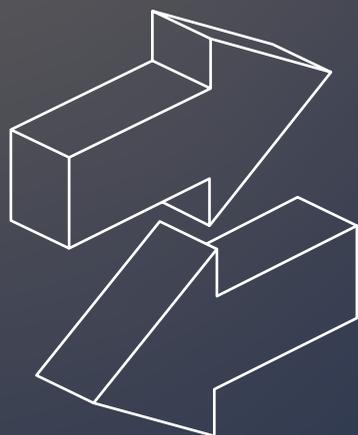
La numérisation croissante et l'introduction de nouvelles technologies vont certainement stimuler l'utilisation de méthodes de paiement numériques. Cela vaut également pour les générations plus âgées, qui sont de plus en plus conscientes de la commodité de ces méthodes de paiement.

GABRIEL JURI

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:



WORLD PAYMENTS REPORT 2023



Échange de données financières: la Suisse en comparaison internationale

Avec bLink, la Suisse dispose d'interfaces standardisées qui permettent un échange de données sûr et efficace entre les établissements financiers et les fintechs de leurs clients finaux dans le domaine des paiements et de la gestion de fortune. Ce service d'infrastructure est guidé par le marché et n'est pas ancré dans la loi. La situation est différente dans l'UE. La Commission européenne devrait adopter le règlement FiDA (Financial Data Access framework) au début de l'année prochaine. Celui-ci oblige tous les fournisseurs de services financiers et d'assurance de l'UE à s'accorder mutuellement un accès aux

données clients. La FiDA élargit ainsi le champ d'application de la PSD2 et de la PSD3, qui se limite aux comptes de paiement. Par exemple, un fournisseur d'assurance ayant accès à des données financières complètes pourrait à l'avenir analyser les obligations financières et les actifs de ses clients afin de créer une police d'assurance parfaitement adaptée aux besoins et aux risques de la clientèle. Ou encore, un conseiller financier ayant accès à une base de données complète de ses clients pourrait utiliser ces informations pour élaborer une stratégie financière globale prenant en compte à la fois les investissements et les assurances.

Défis à relever

Sur le papier, la réglementation semble prometteuse. Toutefois, une mise en œuvre réussie ne s'improvise pas. Des normes et des contrats de service uniformes, des processus de certification clairs et un système de compensation adéquat pour les coûts élevés de mise en œuvre des fournisseurs de données sont quelques-uns des défis à relever dans la pratique. La pièce maîtresse du règlement Open Finance est toutefois le consentement obligatoire des particuliers à la transmission de leurs données. Cela soulève non seulement la question de la protection des données, mais aussi celle de savoir si les ménages sont prêts à partager leurs données avec des fournisseurs tiers. Selon des études, environ 40 % des personnes interrogées dans le monde sont prêtes à partager leurs données financières avec des fournisseurs tiers si elles reçoivent une valeur ajoutée en échange, et environ 30 % si elles reçoivent des services personnalisés en retour. Il y a donc encore beaucoup de travail de persuasion à faire, en particulier dans des pays comme l'Allemagne où, selon l'industrie allemande de l'assurance, 56 % des ménages ne sont pas encore prêts à partager leurs données avec des fournisseurs tiers.

Concurrence

Les observateurs s'accordent sur un point. La FiDA aura à terme un impact considérable sur la concurrence internationale dans le secteur financier, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE. Les prestataires de services financiers de l'UE pourraient bénéficier d'un avantage concurrentiel

par rapport à des centres financiers comme la Suisse ou le Grande-Bretagne, car l'UE offre un cadre réglementaire unique qui attire les fintechs et favorise les clusters d'innovation. Cela permet des services plus complets et plus compétitifs, ainsi qu'une expansion plus facile des entreprises de technologie financière innovantes. Le gouvernement britannique a déjà annoncé une nouvelle loi. La Suisse est confrontée au défi de trouver sa propre voie pour ne pas se laisser distancer par la concurrence internationale tout en préservant ses principes d'économie de marché.

GABRIEL JURI

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:



RÈGLEMENT FiDA DE
LA COMMISSION EUROPÉENNE



1,6 seconde: la Suisse se lance avec succès dans les paiements instantanés

Le 20 août 2024 a eu lieu le lancement officiel des paiements instantanés en Suisse. Le bilan est positif, même en comparaison internationale. Tout d'abord, au moment du lancement, plus de 60 établissements financiers étaient en mesure de traiter les paiements entrants de manière instantanée, ce qui représente une part de marché cumulée de plus de 95 % dans le domaine des paiements clients. D'ici 2026, tous les autres établissements financiers seront en mesure de traiter de tels paiements. Cette «accessibilité» résulte d'une exigence de la Banque nationale suisse après consultation de la communauté des paiements. Pour qu'un mode de paiement s'impose sur le marché, le payeur doit

pouvoir supposer que le mode de paiement qu'il choisit sera accepté par le bénéficiaire. Contrairement à l'espace SEPA, cette obligation s'est appliquée dès le début en Suisse. Par rapport à l'UE, la place financière suisse a renoncé à imposer des directives sur le prix d'un paiement instantané. La Banque nationale et SIX, qui proposent ce service, s'attendent à ce que les paiements instantanés s'imposent à moyen terme, même sans pression réglementaire, en tant que nouveau standard dans le trafic des paiements électroniques et avec des conditions concurrentielles.

Deuxièmement, SIX a mené une phase pilote et une phase Amis et Famille avant le lancement officiel. Les acteurs impliqués dans l'écosystème ont mis à profit cette période pour acquérir de l'expérience, identifier les éventuelles maladies de jeunesse et y remédier dans la mesure du possible. Cette expérience a mis en évidence une particularité de la place financière suisse: le volume important de paiements de clients (par ex. sur la base de la QR-facture) qui sont déjà traités aujourd'hui par le système RBTR. La QR-facture permet des processus hautement standardisés et continus dans la facturation et le traitement, qui doivent être partiellement adaptés dans le contexte des paiements instantanés. Il s'est avéré que tous les acteurs du marché n'ont pas encore adapté leurs processus pour pouvoir traiter les paiements entrants non seulement correctement, mais aussi à la vitesse attendue par leur clientèle. On peut s'attendre à ce que la pression exercée sur les émetteurs de factures, en particulier, conduise à l'optimisation de ces processus de bout en bout et à ce que de nombreux autres – en fonction bien sûr du modèle d'entreprise réel – se déroulent également de manière instantanée à l'avenir.

Au final, environ un mois après le lancement, le nombre de transactions est nettement supérieur aux attentes et se situe dans une fourchette de quatre à cinq chiffres par jour. Là encore, on constate des différences avec l'UE: lors du lancement des paiements instantanés SEPA en novembre 2017, les prestataires de services de paiement participants dans la zone euro couvraient environ 1 % de l'ensemble du trafic des paiements SEPA. En Suisse, la couverture est aujourd'hui déjà supérieure à 95 %. Alors que le temps de traitement

moyen dans la zone SEPA est généralement inférieur à 5 secondes, mais peut atteindre 10 secondes dans certains cas, le temps de traitement mesuré par l'infrastructure centrale suisse pour la transaction la plus rapide est de 1,6 seconde. Cette valeur, mesurée entre le déclenchement du paiement et la confirmation de l'exécution, est déjà très proche de l'exigence de vitesse de traitement maximale pour un paiement PDV. Celle-ci est typiquement inférieure à une seconde pour les paiements sans contact optimaux.

CHRISTOPHER KOCH,
SENIOR PROJECT MANAGER, SIX

«La sécurité avant tout»

EN VISITE CHEZ THOMAS ANKENBRAND,
PROFESSEUR DE FINTECH À LA HAUTE
ÉCOLE DE LUCERNE

TEXTE
SIMON BRUNNER

Bonjour, je m'appelle Thomas.» Un professeur Ankenbrand de bonne humeur nous accueille par

une morne journée d'octobre pour une discussion sur les solutions de paiement.

En baskets, jean et pull, Thomas Ankenbrand, professeur de fintech, nous fait visiter le campus qui ouvrira ses portes en 2019. Bien qu'elle s'appelle ainsi, la Haute école de Lucerne est en fait une institution commune aux six cantons de Suisse centrale. C'est ici, à Rotkreuz, dans le canton de Zoug, que se trouvent l'Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ) et le département d'informatique.

Ce mardi, il y a beaucoup de monde à l'université de sciences appliquées. Nous remarquons que la proportion des sexes parmi les étudiants est relativement équilibrée. «Est-ce que cela devrait vraiment être un sujet aujourd'hui?», demande Thomas Ankenbrand. Plus tard, quand nous aborderons le thème du trafic des paie-

ments, le professeur montrera encore une fois qu'il est en avance sur son temps.

Dans l'étude «The Future of Invoicing», l'équipe de Thomas Ankenbrand a analysé les avantages et les inconvénients des quatre approches de facturation les plus courantes en Suisse, tant du point de vue des émetteurs que des destinataires de factures. Pour chacun des onze critères d'analyse de la valeur d'usage – par exemple la sécurité, les coûts, le confort, l'efficacité ou la durabilité – eBill arrive en première ou deuxième position.

«Thomas, qu'est-ce qui rend cette technologie si bonne?»

«Pour moi, la sécurité est essentielle», dit cet homme de 58 ans. La réponse est surprenante, car avec eBill, il s'agit avant tout d'être convivial. Mais Thomas Ankenbrand explique: «Ce qui est intéressant avec cette nouvelle plateforme, c'est que les deux parties à la facturation travaillent dans le même système. Cela signifie que rien ne doit être transmis, scanné ou tapé – il n'y a pas de ruptures de média, comme on les appelle. C'est important, car ces ruptures sont des sources d'erreurs et des portes d'entrée





pour la fraude», explique le professeur. Et d'ajouter: «Ce système fermé rend difficile l'intervention de quelqu'un dans la communication entre l'expéditeur et le destinataire. Le tout est crypté de bout en bout.» Les résultats sont probants: à ce jour, aucun cas de fraude n'a été signalé sur la plateforme eBill.

Thomas Ankenbrand utilise lui-même la plateforme eBill depuis la première heure. Il estime néanmoins qu'il est bon qu'il existe d'autres possibilités de paiement en Suisse. «Une certaine redondance et une liberté de choix renforcent le système.» Selon la situation, il y a de bonnes raisons d'utiliser l'une ou l'autre technologie: «Peut-être que l'on préfère ne pas payer le cadeau pour son ou sa partenaire via le compte commun.» L'économiste prône également la redondance en ce qui concerne les espèces: bien qu'il n'en ait presque jamais besoin, il a toujours une certaine somme sur lui. «On ne sait jamais!», dit-il.

Nous parlons de l'avenir de l'eBill: «La population de la Suisse est de neuf millions de personnes», explique Thomas Ankenbrand. «Pour une technologie évolutive qui cherche à élargir sa base d'utilisateurs, ce marché est plutôt petit.» Une option serait de s'étendre au marché européen, où il n'existe encore rien de comparable. Mais cela nécessiterait une harmonisation avec la réglementation de l'UE.

Il estime également réaliste que eBill s'ouvre et devienne le fer de lance d'un système de «facturation ouverte». Qu'entend-il par là? «À l'avenir, ma voiture autonome se rendra de manière autonome à la station de recharge. Celle-ci m'enverra alors une facture automatisée, directement dans ma boîte aux lettres eBill.» Ou encore: «Je suis en vacances et je veux payer l'hôtel: une application sur mon portable m'indique alors quel est le moyen le plus avantageux – carte de crédit en euros, carte de crédit en francs, PayPal – ou peut-être une facture qui atterrit dans ma boîte aux lettres?» Pour que de tels services puissent communiquer avec la plateforme eBill, il faut des interfaces standardisées dans le sens de la «facturation ouverte».

Le site sur lequel se trouve le campus de la haute école s'appelle Suurstoffi. Ce nom, qui fait penser à un entraînement en altitude ou à un apport d'oxygène («Suurstoff» signifie «oxygène» en suisse

allemand) est en fait lié au passé: autrefois, l'entreprise «Sauerstoff- & Wasserstoff-Werk Luzern AG» produisait ici. Il y a quelques années, une société immobilière zougnoise a repris le site industriel et l'a depuis mis au diapason de la durabilité: des arbres poussent sur les balcons des nouveaux bâtiments et des panneaux photovoltaïques ornent les toits. La commune de Risch, dont fait partie Rotkreuz, connaît une croissance rapide depuis des décennies. Alors qu'elle comptait 4200 habitants en 1982, elle en compte aujourd'hui plus de 11 000. Il n'est donc pas étonnant que Risch figure chaque année en bonne place dans le classement des communes établi par l'hebdomadaire «Handelszeitung». En cette matinée grise, nous comptons nettement plus de grues de chantier que de personnes.

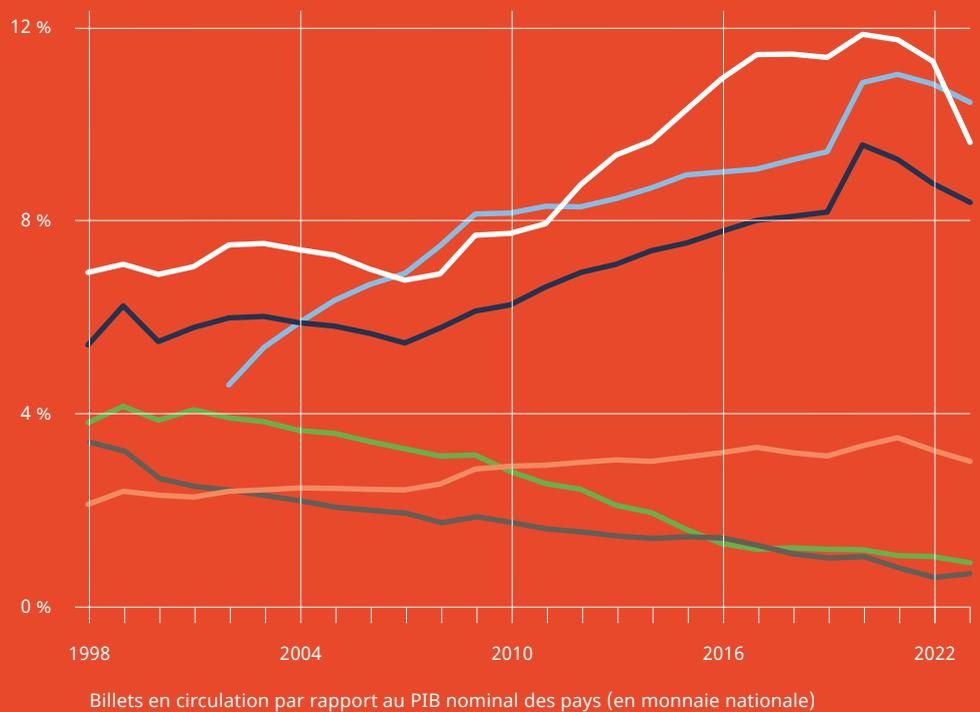
De la salle de réunion à la gare, il n'y a même pas 50 mètres à pied. Pourtant, nous manquons le train. Malchance ou chance? Juste à côté de la gare, nous découvrons une excellente boulangerie. Mais le terminal PDV est actuellement hors service. Nous pensons alors à Thomas Ankenbrand, et sortons avec satisfaction un billet de cinquante francs de notre porte-monnaie. 📄

Billets en circulation: comparaison historique entre les pays, différences et similitudes en fonction du produit intérieur brut et du nombre d'habitants.

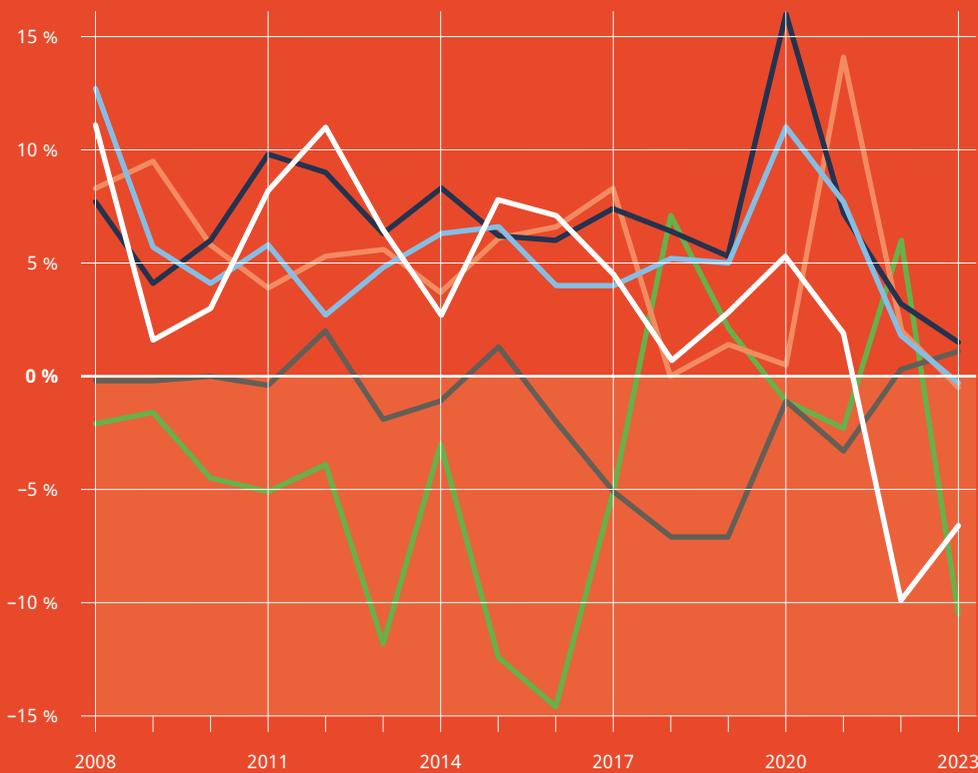
La crise financière et la corona comme carrefour?

Pas pour les pays scandinaves. Ils ne connaissent historiquement qu'une seule direction: le sud. Pour les autres pays, la crise financière de 2008 et la pandémie de corona de 2020 constituent des tournants, moins prononcés en Grande-Bretagne. Les taux d'intérêt historiquement bas, la demande étrangère et la valeur refuge devraient jouer un rôle dans la hausse. La baisse s'explique par la diminution de l'activité économique et du commerce de détail, ainsi que par la numérisation des paiements.

- Suisse
- États-Unis
- Zone euro
- Suède
- Grande-Bretagne
- Norvège



Sources BCE, OCDE et banques centrales de Suisse, des États-Unis, de Suède, de Norvège, de Grande-Bretagne

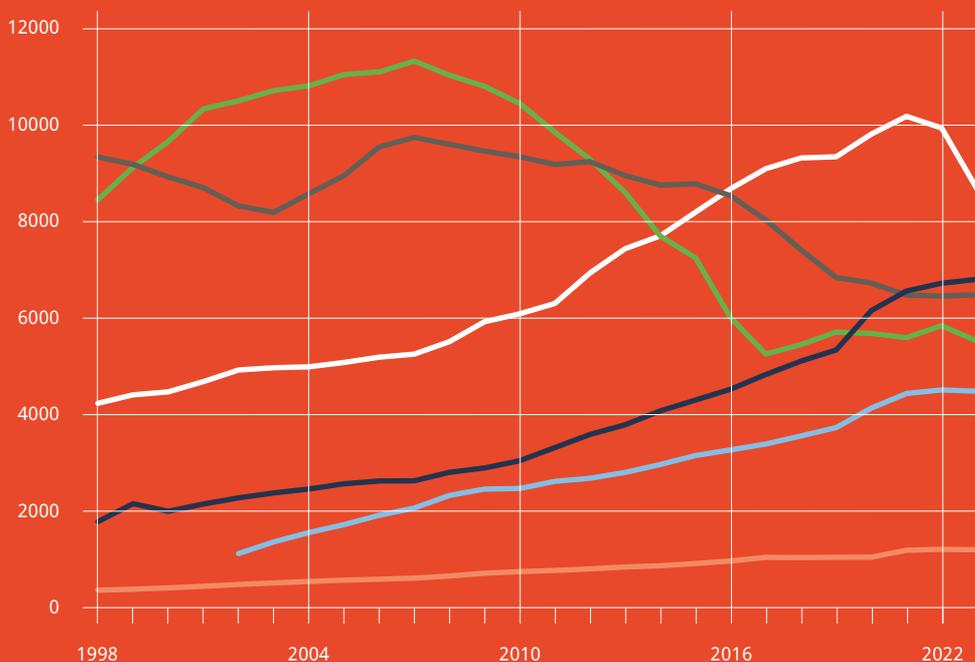


Croissance annuelle en pourcentage des billets en circulation

Disparité nordique

La Suède a la plus grande marge de fluctuation et le plus grand nombre de valeurs négatives (13 sur 16), tandis que la Norvège a la plus faible marge de fluctuation. En Suisse, la tendance négative a commencé en 2022, en Grande-Bretagne et dans la zone euro l'année dernière. Les États-Unis sont le seul pays avec une croissance positive continue.

- Suisse
- États-Unis
- Zone euro
- Suède
- Grande-Bretagne
- Norvège



Billets en circulation par rapport à la population (par habitant en monnaie locale)

L'inflation? Politique monétaire? Croissance économique? La monnaie de réserve? La numérisation?

Dans les pays nordiques, la circulation des billets par habitant est en baisse depuis le milieu des années 2000, avec un mouvement latéral ces dernières années qui indique la formation d'un plancher. En Suisse, en revanche, après le pic de 2002, on observe une forte tendance à la baisse dont le plancher n'est pas encore atteint. Aux États-Unis, dans la zone euro et en Grande-Bretagne, la tendance est à la hausse. Les facteurs qui influencent le plus ces évolutions varient d'un pays à l'autre.

- CHF par habitant
- USD par habitant
- EUR par habitant
- SEK par habitant
- GBP par habitant
- NOK par habitant



Quand il s'agit d'argent,
tout le monde est de la même religion.
Voltaire (1694 - 1778)